TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES 3
INTRODUCTION 5
01 COMMENT SE PREPARER AUX DIFFERENTS JURYS ? 6
1 Préparation en autodidacte 6
2 Préparation via une formation organisée 6
2.1 Enseignement à distance de la féderation wallonie-bruxelles 6
2.2 Enseignement privé 6
2.3 En tant qu'élève libre 7
02 JURYS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 8
1 Diplômes, certificats et attestations 8
2 Inscription 9
2.1 Qui peut s'inscrire ? 9
2.2 Séance d'information obligatoire 10
2.3 Coût 10
3 Examens 10
3.1 Organisation des sessions 10
3.2 Matières à présenter 12
4 Dispenses 15
5 Aménagements raisonnables 15
6 Résultats 16
7 Recours 17
7.1 Introduction d'une plainte 17
7.2 Délai 17
7.3 Instance de recours 17
Composition 17
Objet des recours étudiés 17
Décision 17
03 JURYS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 18
1 Composition et siège des jurys 18
2 Conditions d'admission et modalités d'inscription aux examens 18
3 Programme et organisation des épreuves 19
3.1 Programme 19
3.2 Organisation des épreuves 19
4 Conditions de réussite et recours 19
4.1 Conditions de réussite 19
4.2 Recours contre les jurys 19
04 JURYS CENTRALISES AU MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES 20
1 Professeurs de cours spéciaux : éducation musicale 21
1.1 Modalités d'inscription 21
Comment s'inscrire ? 21
Quel est le montant du droit d'inscription ? 21
Quels sont les documents nécessaires à l'inscription ? 21
1.2 Conditions d'admission 22
Accès aux épreuves du 1er degré 22
Accès aux épreuves du 2e degré 22
Accès aux épreuves du 3e degré 22
1.3 Programme et organisation de l'épreuve 22
Quelles sont les Conditions de réussite ? 22
Quels sont les Recours possibles ? 22
2 Professeurs de cours spéciaux : secrétariat-bureautique et bureautique 23
2.1 Modalités d'inscription 23
Comment s'inscrire ? 23
Quel est le montant du droit d'inscription ? 24
Quels sont les documents nécessaires à l'inscription ? 24
2.2 Conditions d'admission 24
2.3 Programme et organisation des épreuves 24
Programme 24
Dispenses 25
Conditions de réussite 25
Recours 25

© Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL
Éditeur responsable : ELOÏSE CHOPIN – Rue Armée Grouchy 20 – 5000 Namur

3 Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) 25
3.1 Modalités d'inscription et conditions d'admission 26
Comment s'inscrire ? 26
Quel est le montant du droit d'inscription ? 26
Documents nécessaires à l'inscription 26
Conditions d'admission 26
3.2 Programme et épreuves 27
Épreuves 27
Conditions de réussite 27
Dispenses 28
3.3 Exclusion et fin automatique de session 28
4 Organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la fédération wallonie-bruxelles 28
4.1 Modalités d'inscription 29
Comment s'inscrire ? 29
Montant du droit d'inscription 29
Documents nécessaires à l'inscription 29
4.2 Organisation des épreuves 30
Compétences évaluées 30
Modalités des examens 30
4.3 Aménagements raisonnables 30
4.4 Conditions de réussite et résultat 31
Pour les examens de connaissance de la langue française 31
Pour les examens de connaissance approfondie d'une autre langue dans l'enseignement primaire 31
Pour les examens de connaissance approfondie d'une autre langue dans l'enseignement en immersion 31
4.5 Dispenses 32
05 CONSEQUENCES DES JURYS SUR LES DROITS SOCIAUX 36
1 Incidence sur les allocations familiales 36
2 Incidence sur la mutuelle 37
3 Incidence sur les allocations de chômage 37
4 Incidence sur le congé-éducation 37
SOURCES JURIDIQUES 38
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR 41
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE 41

© Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL
Éditeur responsable : ELOÏSE CHOPIN – Rue Armée Grouchy 20 – 5000 Namur